

DOSSIER DE PRESSE

Clermont-Ferrand, mercredi 19 octobre 2022

REGARDS CROISÉS

URSSAF ET BANQUE DE FRANCE SUR LA SITUATION DE L'ECONOMIE ET DE L'EMPLOI SUR NOTRE TERRITOIRE

Contact presse : Sophie Guamis - communication.auvergne@urssaf.fr

Communiqué de presse

- 1. La conjoncture économique résiste malgré les aléas successifs**
 - a) Un contexte macroéconomique chaotique
 - b) Des données relatives à l'emploi et une conjoncture encore bien orientée
 - c) Une activité résiliente dans l'ensemble

- 2. Des dispositifs d'accompagnement recentrés sur des besoins spécifiques**
 - a) Reprise progressive des actions de recouvrement
 - b) Des dispositifs d'accompagnement spécifiques et coordonnés
 - c) Point sur les données bancaires et financières

- 3. Une trajectoire incertaine pour 2023**
 - a) Des facteurs d'incertitude
 - b) Qui pèsent sur les perspectives à court terme

- 4. Présentation de l'Urssaf Auvergne**

- 5. Présentation de la Banque de France**

COMMUNIQUE DE PRESSE

Evolution de la situation de l'économie et de l'emploi En Auvergne Rhône-Alpes

- Regards croisés Urssaf et Banque de France –

DEROULE :

L'Urssaf et la Banque de France invitent les médias locaux à découvrir leur analyse de l'évolution de la situation économique et de l'emploi sur notre territoire

M. Guilhem Blanchin, directeur de la Banque de France du Puy-de-Dôme et Mme Olivia Grangerodet, Directrice de l'Urssaf Auvergne, vous présenteront dans un premier temps la situation économique et l'évolution des entreprises et de l'emploi au sortir de la crise à partir des indicateurs conjoncturels liés à l'activité et à l'emploi dans les grands secteurs d'activité. La 2^{ème} partie de la conférence sera centrée sur l'évolution des dispositifs mis en place pour accompagner les entreprises. La 3^{ème} partie sera centrée sur une vision prospective 2023. Enfin, un temps sera consacré à vos questions.

La rencontre se tient à la Banque de France 15 cours Sablon 63000 Clermont-Ferrand

Mercredi 19 octobre à 8h45.

CONTEXTE :

Les Urssaf et la Banque de France détiennent des données chiffrées complémentaires permettant de donner une vision globale de l'évolution de l'activité économique et de la situation de l'emploi. La Banque de France dispose de diverses données sectorielles sur l'évolution de l'activité et des carnets de commandes permettant d'établir des projections économiques, ainsi que des éléments financiers permettant d'apprécier la santé des entreprises.

L'Urssaf, quant à elle, dispose de données détaillées sur l'évolution de la masse salariale et de l'emploi ainsi que sur les difficultés de trésorerie qui peuvent affecter les entreprises et les indépendants.

Pour plus de détails sur l'emploi et la masse salariale, vous pouvez consulter la rubrique « publications » du site internet ou demander les publications à l'adresse courriel stats.auvergne@urssaf.fr

1- La conjoncture économique résiste malgré les aléas successifs

a. Un contexte macroéconomique chaotique

La conjoncture d'ensemble fait face depuis deux ans à de nombreux impacts, assimilables à des chocs pour notre économie ;

Le choc du Covid (variation négative du PIB de 7,9% en 2020), puis celui – positif – de la forte reprise qui a suivi (croissance de 6,8% en 2021). En 2022, les événements géopolitiques majeurs rajoutent une forte contrainte sur le domaine de l'énergie, malgré tout l'exercice en cours devrait, grâce aux acquis, se terminer sur une croissance moyenne de l'ordre de 2,6%.

Dans un contexte de forte reprise, puis de conflit russo-ukrainien, les tensions sur les approvisionnements de matières premières et surtout d'énergie se sont accrues, provoquant une hausse de l'inflation depuis l'automne 2021 et une accélération au printemps 2022.

Celle-ci atteint près de +10% en zone euro, et 6% pour la France seulement grâce notamment au bouclier tarifaire énergétique. Initialement imputable aux tensions évoquées supra, l'inflation s'élargit pour se transmettre sur la période récente aux produits manufacturés et aux services, ce qui nécessite (cf infra) - afin d'endiguer une potentielle spirale - une action monétaire que les banques centrales ont débuté avant l'été.

b. Des données relatives à l'emploi et une conjoncture encore bien orientée

Malgré le contexte économique incertain, **les effectifs salariés poursuivent leur croissance au 2e trimestre 2022 en Auvergne - Rhône Alpes et dans le Puy de Dôme**, mais à un rythme moins soutenu qu'au cours de l'année 2021 : 7 770 postes ont été gagnés par rapport au trimestre précédent, soit une croissance de 0,3 %. Les effectifs dépassent largement leur niveau d'avant crise : + 66 300 postes par rapport au 4e trimestre 2019 (+ 2,9 %). Ce rythme est comparable à la moyenne nationale (+ 2,8 %).

Dans le Puy de Dôme, les effectifs salariés progressent au 2e trimestre (+ 310 postes soit + 0,2 %) et dépassent également leur niveau d'avant crise : 3 150 postes supplémentaires par rapport au 4e trimestre 2019 (+ 1,8 %).

En Auvergne-Rhône-Alpes, le nombre global d'intentions d'embauche progresse au 2e trimestre 2022 par rapport au trimestre précédent (+ 1,8 %). Ce volume est désormais largement supérieur au niveau d'avant crise : + 3,0 %. Cette évolution positive des déclarations d'embauche concerne les contrats longs, à savoir les CDD de plus d'un mois ainsi que les CDI (respectivement + 9,9 % et + 20,8 % par rapport à fin 2019). **Le département du Puy-de-Dôme connaît la même évolution et dépassent également son niveau d'avant crise pour les CDD longs et les CDI.**

La masse salariale, soumise à cotisations sociales, versée par les entreprises de la région **poursuit sa croissance ce trimestre** à un rythme relativement soutenu (+ 1,5 %). C'est encore plus vrai dans le département du Puy-de-Dôme (+4,8 %). Ce dynamisme est à la fois porté par la hausse des effectifs, mais également par la croissance vigoureuse du salaire moyen par tête (SMPT) (+ 1,3 % en Auvergne-Rhône-Alpes et + 4,7 % dans le Puy-de-Dôme).

Cette hausse du SMPT, qui était également présente au trimestre précédent, s'explique, au moins en partie, par l'ajustement des salaires à la nette progression des prix à la consommation depuis plusieurs mois, qui s'est notamment traduite par une nette revalorisation du Smic au cours du 2e trimestre (+ 2,65 % au 1er mai 2022), à laquelle est associée des effets de diffusion des salaires plus élevés, via des

revalorisations plus ou moins automatiques et des revendications salariales individuelles et collectives des salariés.

En Auvergne Rhône-Alpes, les effectifs industriels (20% des effectifs en Auvergne-Rhône-Alpes et 22% dans le Puy-de-Dôme) progresse de 0,3 % ce trimestre et retrouvent pour la première fois depuis la crise leur niveau de fin 2019.

Ce secteur reste en retrait par rapport à fin 2019 dans le Puy-de-Dôme (- 3,7 % soit – 1490 postes), malgré une légère augmentation ce trimestre de 50 postes.

c. Une activité résiliente dans l'ensemble

La conjoncture nationale se maintient au mois de septembre à un niveau convenable. Stable dans l'industrie (avec des contrastes selon les secteurs), mais en croissance dans les services de façon plus forte que ce qui était attendu, ainsi que dans la construction.

En Auvergne Rhône-Alpes, la reprise post estivale s'inscrit également dans cette trajectoire et s'est montrée dynamique dans les trois secteurs principaux selon les chefs d'entreprises interrogés pour notre enquête de conjoncture de fin septembre.

Les carnets ont tendance à se consommer, mais restent à un niveau correct si l'on se réfère à une moyenne de longue période, et ce malgré des devis de plus en plus difficiles à établir.

2- Les dispositifs d'accompagnement recentrés sur les situations spécifiques

a. Reprise graduelle du recouvrement des cotisations

Au plus fort de la crise sanitaire, on a eu recours à des reports massifs de cotisations pour amortir le choc économique provoqué par la crise sanitaire et préservé les emplois. A la faveur de la reprise, l'Urssaf retrouve des taux d'encaissement des cotisations sociales aux échéances similaire aux taux d'encaissement observés avant crise même s'ils restent encore légèrement supérieurs.

Au 31 juillet 2022, en Auvergne le taux de reste à recouvrer s'élève à x% fin de mois. Pour le département du Puy-de-Dôme ce taux est de x%.

Dans leur grande majorité, les entreprises sont donc en situation d'honorer leurs échéances courantes de cotisations sociales.

Par ailleurs, plus de 99% des montants reportés durant la crise sanitaire sont aujourd'hui soit régularisés soit couverts par un plan de règlement.

Tout au long de l'année 2021, des propositions de plans de règlement ont été adressées d'abord aux entreprises puis aux travailleurs indépendants pour les inviter à régulariser de façon progressive et échelonnée les montants de cotisations reportés durant la crise sanitaire.

Dans près de 90% des cas, ces plans sont respectés. Nous atteignons en Auvergne et dans le Puy-de-Dôme en particulier un niveau de régularisation assez élevé (respectivement 75,10% pour les employeurs et 53% pour les travailleurs indépendants).

C'est dans ce contexte et très récemment, que l'Urssaf Auvergne a repris progressivement les actions de recouvrement. Ces actions concernent les entreprises et les indépendants dont les dettes ne sont pas couvertes par un plan de règlement ou dont les plans de règlement ne sont pas respectés.

A partir du mois de juin 2022, un relevé de dette a été envoyé aux employeurs concernés pour les inviter à régulariser leur situation. À défaut du règlement de leur dette depuis la réception de ce relevé, les actions de recouvrement ont repris depuis fin août.

Ainsi, en Auvergne, 2100 avis amiables (dont 1051 pour le Puy-de-Dôme) ont été adressés pour un montant de 11,6 millions.

En cas de difficultés pour le paiement de leurs cotisations, les employeurs peuvent toujours se rapprocher de leur Urssaf afin de mettre en place un échéancier adapté sous réserve du paiement de leurs cotisations salariales.

Côté travailleurs indépendants, la reprise du recouvrement vient seulement de débiter au mois d'octobre. Elle concerne aussi les dettes non couvertes par un plan ou pour les plans non respectés.

Des actions de relance sont actuellement menées auprès de 5938 travailleurs indépendants et auto-entrepreneurs auvergnats pour un montant de 29,7 millions d'euros.

b. Des dispositifs d'accompagnement spécifiques et coordonnés

L'enjeu est aujourd'hui de poursuivre l'accompagnement des entreprises mais de façon spécifique et dans le cadre d'une approche globale et coordonnée entre les différents partenaires institutionnels. Nous sommes dans une démarche individualisée, préventive et proactive.

Préventive car elle s'appuie sur un dispositif permettant de détecter des signaux d'alerte précoce de risques de défaillance, et proactif car la démarche des partenaires institutionnels consiste à prendre contact avec les entreprises pour leur proposer un accompagnement adapté à leur situation et coordonné dans le cadre des instances et comité de sortie de crise qui regroupent l'ensemble des acteurs économiques (Urssaf, BDF, DGFip, Tribunaux de commerce...)

c. Point sur les données financières et bancaires

Le recours à la médiation du crédit, qu'il s'agisse de demandes de restructurations de prêts (notamment PGE) ou de refus de financement reste très contenu et stable après les fortes sollicitations du printemps 2020. En niveau il est légèrement supérieur (avec 30 dossiers par an) à la moyenne des années pré-Covid.

Les déclarations d'impayés effets qui constituent un indicateur de tensions de trésorerie repartent à la hausse depuis septembre 2021 après il faut le préciser un niveau presque inexistant entre juin 2020 et juin 2021. Il convient d'observer dans le temps l'évolution pour en tirer des conséquences non biaisées par l'effet de base.

Le focus sur les défaillances d'entreprises présente à peu près la même physionomie. Très forte diminution jusqu'à une quasi-extinction après le Covid, puis remontée graduelle mais qui n'atteint pas encore le niveau moyen des dix dernières années.

La Banque centrale a, dès le mois de juillet relevé ses taux directeurs de 50 points de base, puis à nouveau en septembre de 75 points de base pour agir contre l'accélération et l'élargissement de l'inflation. Cette normalisation fait suite à une (très) longue période de soutien monétaire pour lutter contre le risque déflationniste installé depuis la crise de 2008.

Les taux directeurs (taux de facilité de dépôt) sont actuellement à 0,75% et leur ajustement se fera selon nécessité et évolution des paramètres financiers (inflation) et économiques (conjoncture) lors des prochaines réunions mensuelles du conseil des gouverneurs de la BCE.

3 - Une trajectoire incertaine pour 2023

a. Ressenti des chefs d'entreprises et des ménages

Les difficultés d'approvisionnement se replient de nouveau légèrement dans l'industrie (49% des entreprises industrielles le mentionnent en septembre, après 51% en août) et dans le bâtiment (40%, après 43%).

Les difficultés de recrutement restent élevées, surtout dans le bâtiment (64% des entreprises) et ce depuis de longs mois, dans un contexte de niveau de l'emploi favorable, ce qui traduit la persistance d'une demande de bonne tenue.

L'opinion sur la situation des carnets de commandes se dégrade en septembre dans l'industrie. Depuis les plus hauts enregistrés en janvier 2022, la baisse des carnets s'observe dans quasiment tous les secteurs de l'industrie. En revanche, l'opinion sur les carnets se redresse légèrement dans le bâtiment après de longs mois de réduction de ces derniers après ici aussi un plus haut en fin 2021.

Les niveaux actuels demeurent, dans les deux cas, supérieurs à leur moyenne de long terme.

Du côté des particuliers, le flux des dépôts de dossiers de surendettement reste stable, 10% en dessous de celui de 2021 et encore bien en deçà (-27%) des pratiques de 2019.

b. Perspectives court terme

Pour octobre, les entreprises anticipent que l'activité évoluerait peu dans l'industrie et le bâtiment et pourrait augmenter à nouveau dans les services marchands, mais plus légèrement que les mois précédents.

Lors de l'enquête du mois de septembre, l'indicateur d'incertitude progresse à nouveau, et cette hausse est portée par la problématique énergétique (hausse des prix et disponibilité à court/moyen terme). La situation de trésorerie des entreprises industrielles se dégrade alors qu'elle évolue peu dans les services. À date, on ne constate pas de rupture de financement, la distribution du crédit restant active et dans les mêmes amplitudes qu'au plan national.

Sur la base des résultats de l'enquête complétés par d'autres indicateurs, nous estimons que la progression du PIB au troisième trimestre 2022 s'établirait à environ + ¼% par rapport au trimestre précédent, compte tenu d'une stabilité du PIB en septembre. Les premières indications suggèrent une légère hausse du PIB en octobre.

À plus long terme, la croissance serait proche de zéro au 1er trimestre 2023, période critique en matière du marché du gaz. Elle devrait s'établir autour de +0.5% sur l'année, dans le cadre d'un scénario dit normatif incluant les dispositions connues à ce stade sur le domaine énergétique. Pour autant, au regard des fortes incertitudes, les prévisions sont ce trimestre, établies sur la base d'une « fourchette » (+0.8% à -0.5%) dont le haut (+0.8%) traduirait une évolution plus favorable qu'escomptée des tarifs du gaz et à l'inverse, le bas de la fourchette (-0.5%) la combinaison de plusieurs aléas négatifs (hausse tarifaire, approvisionnements, baisse de la demande et de l'investissement liées aux incertitudes).

L'inflation, après avoir atteint son « pic » fin 2022 à mi 2023 reviendrait dans des zones plus proches des 2% fin 2024.

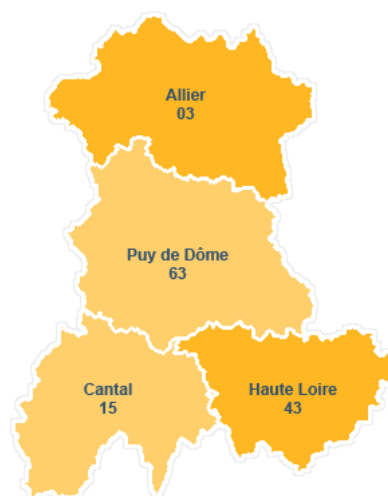
Pour ce même exercice (2024) la croissance connaîtrait un rebond à + 1,8%, dans un environnement de détente graduelle des tensions sur le marché de l'énergie.

4 - Présentation de l'Urssaf Auvergne

L'organisation mise en place par l'Urssaf Auvergne vise à **renforcer la relation de proximité** avec les usagers dans le cadre de la gestion des comptes, du traitement des difficultés financières des entreprises, de l'exercice du contrôle et de la lutte contre le travail illégal.

La mission de l'Urssaf Auvergne consiste à accompagner les entreprises tout au long de leur activité.

Afin d'être au plus près des réalités de terrain, l'Urssaf travaille donc en collaboration avec de nombreux partenaires.



L'URSSAF AUVERGNE EN QUELQUES CHIFFRES (2021)

4 sites départementaux : Moulins, Aurillac, Le Puy-en-Velay, Clermont-Ferrand

2 centres nationaux : le service Pajemploi basé au Puy-en-Velay et un centre national de validation basé à Clermont-Ferrand

420 collaborateurs

10 milliards d'euros d'encaissements dont 6 milliards au titre du service Pajemploi

123 100 comptes cotisants gérés par l'Urssaf Auvergne

2 676 actions de contrôle

GARANTIR LES DROITS SOCIAUX ET L'EQUITE

Sécuriser, c'est prévenir les cas d'erreur ou d'anomalie avant ou pendant la période de déclaration.

Contrôler c'est vérifier, une fois les déclarations réalisées, leur exactitude et ainsi préserver les droits des salariés comme des entreprises et maintenir les conditions d'une concurrence loyale.

Par son action, l'Urssaf préserve les droits sociaux des salariés, veille au respect d'une libre concurrence entre acteurs et sécurise le financement de la protection sociale.

PRODUIRE DES ETUDES STATISTIQUES SUR L'EMPLOI

Réalisation d'analyses statistiques sur des données conjoncturelles comme la masse salariale et l'emploi, par secteur et bassin d'emploi.

Participation aux observatoires économiques régionaux

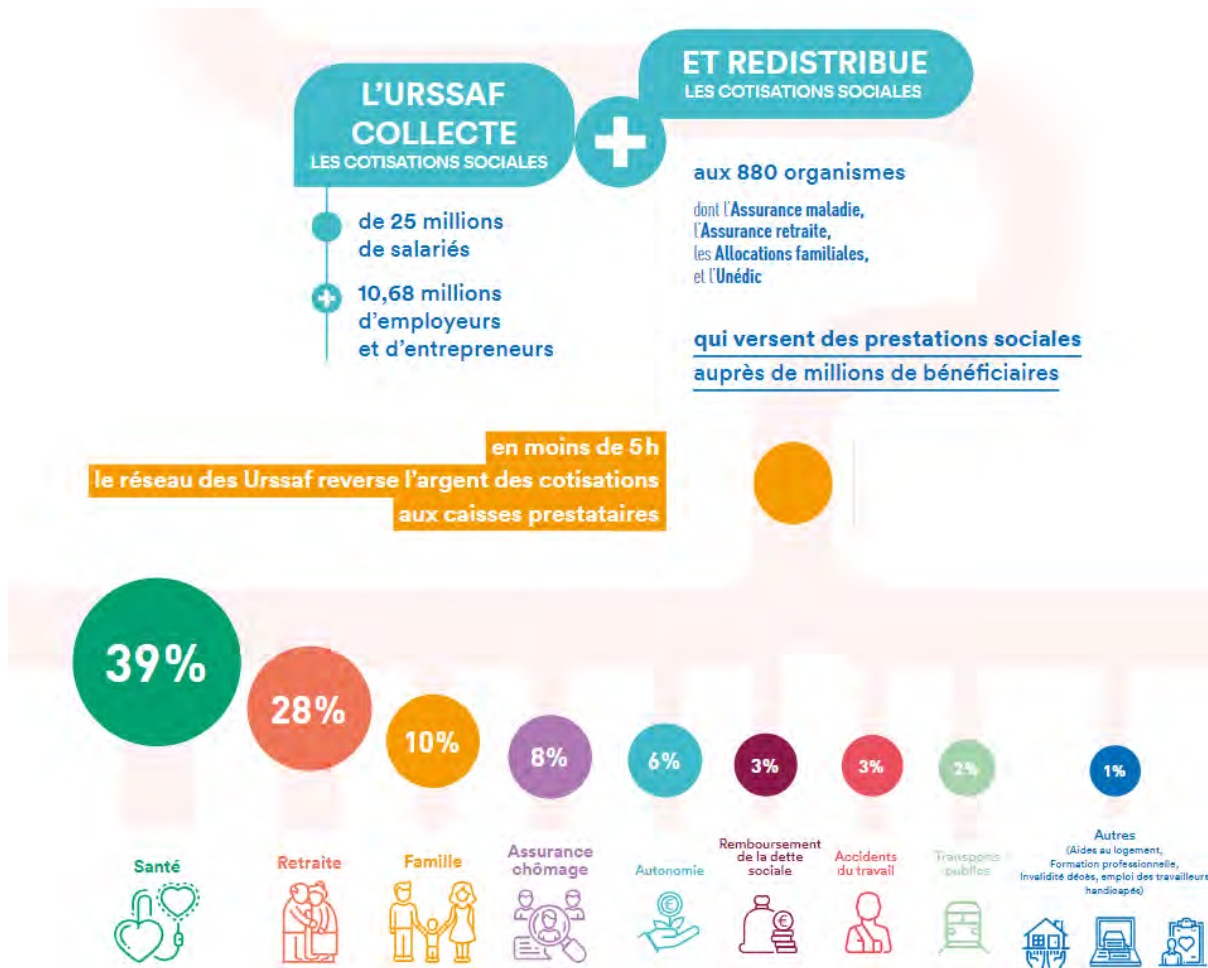
Ouverture de ces données au plus grand nombre avec le portail www.open.urssaf.fr : pour permettre à tous de créer notamment de nouveaux services.

L'URSSAF AU SERVICE DE NOTRE PROTECTION SOCIALE

LES MISSIONS

ASSURER LE FINANCEMENT DE LA PROTECTION SOCIALE AU QUOTIDIEN

Le financement de notre protection sociale passe par la collecte des cotisations et contributions sociales et par la redistribution des montants collectés par l'Urssaf.



L'Urssaf optimise le financement de notre système de protection sociale et la répartition des montants collectés entre les différentes branches de la Sécurité Sociale et les autres attributaires. L'enjeu de la gestion de trésorerie consiste à prendre en compte dans ses prévisions les éventuelles cotisations impayées ou payées en retard ou même en avance par rapport à l'échéance. Insuffisance ou excédent de fonds remontés au regard de besoin de financement des prestations nécessitent des emprunts ou des placements qui sont réalisés sur les marchés financiers.

GARANTIR LES DROITS SOCIAUX ET L'EQUITE ENTRE TOUS LES ACTEURS ECONOMIQUES

Sécuriser, c'est prévenir les cas d'erreurs ou d'anomalie avant ou pendant la période de déclarations. La prévention et la sécurisation permettent de répondre aux interrogations des entreprises sur la législation et faire de la pédagogie via des contrôles sur demande ou des visites conseil.

Contrôler, c'est vérifier, une fois les déclarations réalisées, leur exactitude et ainsi préserver les droits des salariés comme des entreprises et maintenir les conditions d'une concurrence loyale.

Lutter contre la fraude au prélèvement social pour préserver les droits sociaux des salariés, veiller au respect d'une libre concurrence entre les acteurs et sécuriser le financement de la protection sociale.

ACCOMPAGNER TOUS LES EMPLOYEURS ET ENTREPRENEURS AU BENEFICE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL

Informier sur les démarches et obligations sociales en s'adaptant aux besoins de nos publics

L'Urssaf informe ses publics et leur fournit **une information fiable, actualisée, accessible et adaptée** via les supports d'informations classiques et les nouveaux canaux :

- Sites internet : urssaf.fr ; autoentrepreneur.urssaf.fr ; tese.urssaf.fr, cesu.urssaf.fr, pajemploi.urssaf.fr, cea.urssaf.fr...
- Application mobile : AutoEntrepreneur
- Réseaux sociaux : Twitter, LinkedIn, YouTube
- Chat et webinaires
- Et aussi via des rendez-vous téléphoniques ou en présentiel pour bénéficier de conseils personnalisés

Accompagner les différents publics de manière personnalisée. L'Urssaf soutient les entreprises en difficulté avec :

- **De l'information préventive** suite à des difficultés de paiement, de l'information sur nos offres d'accompagnement et des prises de contact pro-actives avec les dirigeants.
- **Un traitement le plus adapté possible à la situation** des cotisants et des mesures prises pour les aider : avec par exemple des accords de délai de paiement ; des remises de majorations de retard.
- **Le développement de partenariats locaux** pour avoir une approche plus globale des problématiques des entreprises et une action plus cohérente et efficace.
- **Un dispositif concret pour détecter les difficultés des entreprises** et les accompagner
- **Des plans d'accompagnement** déclenchés dans le cadre de situations exceptionnelles (intempéries, mouvements sociaux, crise économique ou sanitaire)

5 - Présentation de la Banque de France

La Banque de France est le pilier français de l'Eurosystème, ce système fédéral qui regroupe la Banque centrale européenne et les banques centrales nationales. Ses trois grandes missions sont la stratégie monétaire, la stabilité financière et le service à l'économie et à la société.

En matière de **stratégie monétaire**, son rôle est crucial puisque ses équipes d'économistes et d'opérateurs de marché préparent puis mettent en œuvre les décisions prises par le Conseil des gouverneurs, organe collégial :

- Études et recherche, analyses et prévisions, enquêtes et statistiques sont mises au service d'un diagnostic macroéconomique et financier complet qui contribue à la préparation des décisions de la BCE.
- Présence sur les marchés, expertise sur les contreparties et les garanties fournies et grande connaissance des mécanismes de transmission de la politique monétaire permettent de mettre en œuvre efficacement les décisions prises et de participer aux réflexions sur l'évolution du cadre opérationnel.

Être **le gardien de la monnaie** vise non seulement la stabilité des prix mais également la confiance dans le cash :

- La Banque de France est le premier imprimeur de billets en euros et dispose de **deux centres industriels en Auvergne, sa papeterie de Vic-le-Comte et son imprimerie de Chamalières.**
- Elle assure également la surveillance de la qualité de la monnaie fiduciaire et procède au retrait des coupures en mauvais état.

En matière de **stabilité financière**, la Banque de France a une double responsabilité de protection et de surveillance :

- Elle a la charge du renforcement de la réglementation et de la prévention des risques ainsi que de la sécurité des dépôts des épargnants.
- Elle assure avec l'ACPR la supervision des entreprises du secteur financier (730 établissements bancaires, 740 entreprises d'assurance et mutuelles), veille au bon fonctionnement des systèmes de paiement et des infrastructures de marché et procède régulièrement à l'évaluation des risques et vulnérabilités du système financier.

Pour ce qui est des services à l'économie :

- S'adressant aux ménages et aux entreprises :
 - Ce sont des services concrets aux ménages les plus fragiles avec en 2021, 121 000 dossiers de surendettement définitivement traités, et 36 000 désignations d'établissements bancaires pour le droit au compte.
 - Cela couvre aussi pour la cotation des entreprises, la médiation du crédit et l'accompagnement des TPE.
 - C'est également la réalisation d'enquêtes de conjoncture nationales et régionales toujours très attendues par les chefs d'entreprise
- S'adressant à l'Etat :
 - Tenue du compte du Trésor public
 - Adjudications de titres publics
 - Tenue des comptes courants de bons du Trésor
 - Élaboration de la balance des paiements
 - Autres activités sous convention de l'État

LA BANQUE DE FRANCE

DANS LE PUY-DE-DÔME

Outre l'imprimerie de Chamalières et la papeterie de Vic-le-Comte citées précédemment, la succursale Banque de France du Puy-de-Dôme, Clermont, installée au 15, cours Sablon à Clermont-Fd, appartient au réseau de la Banque de France qui compte 95 succursales départementales et met en œuvre les missions de services à l'économie dévolues à l'institution.

Service aux particuliers

Ses principales missions consistent en :

- La mise à disposition d'informations individuelles figurant dans les fichiers d'incidents de paiement
- La tenue du secrétariat de la commission de surendettement du Puy-de-Dôme
- Une information du public sur les pratiques bancaires
- La mise en œuvre de la procédure de droit au compte
- La mise en œuvre de la mission d'opérateur de la stratégie nationale d'éducation économique, budgétaire et financière (#educfi)

Ces activités sont exercées au service de la collectivité, le plus souvent en vertu de missions définies dans le cadre du contrat de service public conclu entre la Banque de France et l'État.

Service à l'économie et aux entreprises

Dans le cadre du suivi exercé par le réseau de la Banque de France auprès des entreprises, nécessaire pour la conduite de la politique monétaire, la succursale de Clermont-Ferrand accomplit diverses activités tournées à la fois vers le recensement et l'analyse de données comptables et financières des entreprises du département et vers des entretiens réguliers avec leurs dirigeants :

- Gestion des bases de données des entreprises
- Analyse annuelle de la documentation comptable pour plus de 3.000 d'entre elles
- Attribution d'une cotation
- Entretiens avec plus de 500 dirigeants chaque année

Cette proximité qu'entretient la Banque de France avec le tissu des entreprises lui permet de les accompagner auprès ou avec certains partenaires lorsqu'elles sont confrontées à des difficultés ou à une problématique particulière. Ses interventions prennent notamment la forme de :

- Promotion et réalisation d'études sur leur situation et leurs perspectives économiques à partir des éléments issus des bases de données constituées
- Présence d'un correspondant TPE joignable par un numéro vert qui peut les recevoir afin de leur délivrer des informations ou un avis et les orienter vers des interlocuteurs compétents
- Médiation du Crédit, rôle confié depuis 2008 à la Banque de France dans le cadre d'un accord de place passé avec les établissements de bancaires et les assureurs crédit

Par ailleurs, la succursale conduit pour le compte de la Banque de France diverses enquêtes auprès des entreprises qui concourent chaque mois à fournir au gouverneur de la Banque de France des éléments permettant de nourrir sa contribution aux orientations de politique monétaire décidées par la Banque centrale européenne. Les résultats de ces études sont également utilisés pour réaliser une note de présentation de la conjoncture nationale et régionale au niveau d’Auvergne-Rhône-Alpes.

Nos coordonnées :

Banque de France de CLERMONT-FERRAND – Succursale départementale

15 cours Sablon
CS 40009
63058 – CLERMONT-FERRAND
Téléphone : 3414

Jours d’ouverture : du lundi au vendredi
Horaires d’ouverture : **Accueil sur RDV** de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Vous pouvez prendre rendez-vous **ou faire une demande en ligne** en cliquant sur le lien suivant <https://accueil.banque-france.fr>